

DEBAT D'ORIENTATION

AVEC DES MEMBRES DU GROUPE DE REFLEXION SUR L'AVENIR DU
COMMERCE ETABLI PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OMC :
Analyse des défis commerciaux du 21^{ème} siècle

REMARQUES LIMINAIRES

M. Pradeep Singh Mehta, intervenant
Secrétaire général, Consumer Unit and Trust Society

La crise a débuté aux Etats-Unis et, pourtant, la liste des participants à la Conférence ne comporte pas un seul parlementaire américain. Le nœud du problème est que la plus grande économie du monde, et certaines autres, ne s'impliquent pas comme elles le devraient dans le Cycle de négociations de Doha. Les conditions des échanges sont toutefois plus équitables qu'elles ne l'étaient dans les années 90.



Pour ce qui est de la question de savoir si la libéralisation du commerce contribuera à réduire la pauvreté, les tâches sont désormais réparties tout le long de la chaîne mondiale d'approvisionnement et les pays qui participent à cette chaîne ajoutent une grande quantité de valeur. La chaîne mondiale d'approvisionnement est essentielle pour le commerce mondial et il serait bon que la communauté internationale reconnaisse que le commerce des tâches, et non seulement des biens et des services, prend un essor croissant.

La hausse des inégalités dans le monde pose d'énormes difficultés. En Inde, par exemple, les milliardaires sont nombreux, tandis que, à l'autre extrémité du spectre, un grand nombre de pauvres, privés de perspectives d'emploi, n'ont aucun moyen de subvenir à leurs besoins. Je vous invite à consulter sur le site web de l'UIP les résultats d'un sondage réalisé auprès de personnes du monde entier.

La question des normes est importante. En 2005, le Centre canadien de recherches pour le développement international a réalisé une étude portant sur l'importation en Europe de cacahuètes en provenance d'Afrique et d'Amérique latine. La décision de l'Union européenne de durcir les concentrations maximales d'aflatoxine (dont les cacahuètes sont naturellement riches) par rapport aux plafonds fixés par le Codex Alimentarius ont infligé aux pays exportateurs des pertes de l'ordre de 415 millions, qui ont eu des conséquences dévastatrices sur la vie des cultivateurs et des exportateurs de cacahuètes. La justification donnée pour ce durcissement des normes était une diminution escomptée du nombre de cas de cancer de deux par milliard. La très large fourchette des droits de douane grevant les produits exportés en fonction de leur pays d'origine est un autre exemple. A l'entrée aux Etats-Unis, les exportations cambodgiennes sont soumises à des droits de douane de 17 pour cent en moyenne, tandis que celles du Royaume-Uni ne sont taxées qu'à 0,7 pour cent et il faut que nous réfléchissions à ce qu'il est possible de faire pour mettre fin à de telles injustices.

Les mesures non tarifaires constitueront la difficulté majeure du point de vue des relations commerciales entre pays. Un grand nombre de difficultés se posent aussi à l'échelle nationale, notamment les carences dont souffrent de nombreux pays en développement en matière de services bancaires et financiers.

Les mesures prises par l'OMC ont évité l'exacerbation du protectionnisme. A l'avenir, il faudra réfléchir attentivement à la question du traitement spécial et différencié.

Mme Sharan Burrow, intervenante Secrétaire générale, Confédération syndicale internationale

Je crois que la discussion lancée par M. Lamy touche à des questions extrêmement délicates. Je ne prétendrai pas avoir la capacité de prévoir comment nous devrions concevoir le futur système mondial des échanges. Toutefois, certains actes devront être posés à l'avenir si nous voulons éviter de nous retrouver dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.



Nous avons prédit la crise peu de temps avant la faillite de Lehman Brothers, mais en vain. Le développement de l'emploi permis par le système commercial est aussi allé de pair avec une hausse du chômage dans un grand nombre de nations. Une poignée de pays s'est résolument opposée à la définition de droits mondiaux minimum et ces pays s'obstinent dans leur refus, en dépit de l'instabilité sociale qui s'est installée en Europe, ainsi que du ralentissement de la croissance. Plus de 3 billions de dollars d'argent public ont été injectés dans le secteur financier, directement ou sous la forme de garanties. En parallèle, 86 pour cent des travailleurs ayant perdu leur emploi ne bénéficient d'aucune protection sociale. Peut-on accepter un tel système mondial au vingt-et-unième siècle ? Il est évident que non. Il faut que les gens aient le courage de résister et de dire que le capitalisme du vingtième siècle ne saurait convenir à la société que nous appelons de nos vœux pour le vingt-et-unième siècle. Il faudra que nous réfléchissions, sur la base d'éléments probants, aux questions qui se posent au vingt-et-unième siècle et à la façon de constituer un système respectant les droits de l'homme et le droit du travail. Le travail n'est pas un produit de base et pourtant, dans certains pays, l'absence de liberté d'association va de pair avec l'emploi d'une forte proportion de travailleurs migrants dépourvus de droits, de protection, et ne bénéficiant ni de normes de sécurité ni de conditions de vie correctes. Ce monde n'est pas le monde dont nous voulons. Si nous continuons de nous cacher la tête dans le sable, rien ne changera.

Les inégalités, dont les études de l'OCDE montrent qu'elles ne cessent de croître, sont de toute évidence à l'origine de la crise. Nous devons réfléchir à la façon de régler les problèmes qui s'annoncent. D'ici 2050, il nous faudra produire 50 pour cent d'aliments en plus, perspective rendue d'autant plus improbable par l'accaparement des terres et l'absence de règles en matière de concurrence. Vos parlements discutent-ils de tout cela ? L'énergie elle aussi pose problème. En 2050, nos besoins énergétiques auront augmenté de 45 pour cent, mais si l'énergie n'est pas produite sur une base plus durable, c'est la transmission de notre planète aux générations futures qui sera remise en cause. Les négociations climatiques n'en sont pas moins embourbées dans l'étroitesse d'intérêts partisans.

Vingt-cinq billions de dollars de capitaux appartenant aux travailleurs sont investis dans l'économie mondiale. Nous devons construire une économie ne reposant pas sur la spéculation, mais sur des règles, et permettant de faire fructifier de façon viable (et non spéculative) les retraites des travailleurs. Nous souhaitons également l'instauration de règles en matière de concurrence qui ne privilégient pas l'intérêt du plus fort. Pourquoi ne serait-il pas légitime de demander une juste répartition des échanges mondiaux ?

Concernant le rôle futur de l'OMC, cette organisation est d'ores et déjà active en matière de différends et de négociations. L'OMC joue-t-elle un rôle dans les accords plurilatéraux, les conventions climatiques et les échanges de carbone ? Il nous faut aborder ces questions avec toutes les parties concernées en nous engageant à nous appuyer sur les valeurs qui sont aujourd'hui les nôtres. Certains gouvernements et certaines personnes s'y opposeront, mais la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les normes de protection de l'environnement devraient constituer un socle mondial à partir duquel bâtir un système d'échanges commerciaux équitable et cohérent. Le temps est venu de dénoncer sans complaisance le système actuel.

EXTRAITS DU DEBAT

M. J. Bizet (France)



L'instabilité du prix des matières premières agricoles constitue l'une des principales difficultés du vingt-et-unième siècle. A l'ouverture du Cycle de négociations de Doha, le monde souffrait de surproduction agricole, tandis que, aujourd'hui, les stocks diminuent. Les perturbations climatiques ont fait grimper le prix des produits agricoles de base. Comment l'OMC, la FAO et la Banque mondiale peuvent-elle contribuer à remédier à une telle instabilité ?

M. P.D. Rai (Inde)

Le développement reste la principale source d'inquiétude de la majorité des Etats membres de l'OMC, ainsi que la question phare du vingt-et-unième siècle. Il est inquiétant de constater que, en

dépit des progrès limités enregistrés par le Programme de Doha pour le développement, certains tentent d'élargir les négociations à de nouvelles questions, qui pourraient remettre en cause la priorité accordée au développement. Le Cycle de négociations de Doha doit être conclu dans son intégralité afin de répondre aux aspirations des pays en développement. Je remercie les intervenants d'avoir souligné les inégalités qui existent aujourd'hui.

Mme J. Sargentini (Parlement européen)



Nous devons nous confronter honnêtement aux difficultés du vingt-et-unième siècle. Je partage l'avis qu'il conviendrait de conclure le Cycle de négociations de Doha, mais je n'y crois guère, particulièrement au vu du nombre d'accords bilatéraux signés.

Mme I.R. Simamora (Indonésie)



En tant que pays en développement, l'Indonésie, qui est tout à fait consciente de l'importance des échanges commerciaux pour la croissance économique, a fait l'expérience des bienfaits du commerce régional et international. L'Indonésie est un défenseur convaincu du Programme de Doha pour le développement, qu'elle souhaite équilibré, transparent, non discriminatoire et inclusif. L'enlisement des négociations relatives au commerce des produits agricoles, tout particulièrement pour ce qui est de la diminution du soutien et des subventions nationales est source d'inquiétude, surtout en Indonésie, où plus de 60 pour cent de la population dépend de ce secteur pour sa survie. Pour que les négociations avancent dans le domaine agricole, il faudra qu'elles se fondent sur l'équité en matière de commerce, de tarifs douaniers et de protection.

Mme S. Burrow, intervenante

Le Cycle de négociations de Doha, que je soutiens, ne suffira pas à garantir le développement. Des éléments fondamentaux tels qu'une protection sociale universelle, un salaire minimum viable et des négociations collectives assurant une répartition plus équitable des richesses seront indispensables pour rééquilibrer le développement dans la décennie à venir. Les accords bilatéraux et plurilatéraux adoptés en nombre croissant sont source d'inquiétude. Comment les parlementaires peuvent-ils entériner des accords commerciaux avec des pays continuant à maltraiter les travailleurs et à contrevenir massivement à leurs droits ? Comment organiser des échanges commerciaux équitables alors que de grandes sociétés nationales et

internationales exploitent les travailleurs ? Il s'agit malheureusement de la chaîne d'approvisionnement que nous avons laissé s'installer. Il faut que les choses changent.

M. P.S. Mehta, intervenant



La question de l'équité des échanges est problématique. Il est impossible de nier que la libéralisation du commerce contribue à créer des emplois. Outre les accords bilatéraux, certains accords de partenariat économique, purement mercantiles, ont le vent en poupe. Il est très choquant de constater qu'ils sont vantés comme une solution de rechange à l'Accord de Lomé.

Il est important de ne pas oublier que le Cycle de négociations de Doha a été lancé, dans un esprit de solidarité, dans le sillage du 11 septembre. Pour inciter les pays en développement à s'engager dans le Cycle, l'accent a été mis sur le développement. Les pays en développement participants escomptent donc tirer des bénéfices du Cycle en matière de développement et remédier à certains déséquilibres du système. Il est à déplorer que tel n'ait pas été le cas. Si les négociations multilatérales de Genève n'aboutissent pas à une ouverture plus importante des échanges et à un élargissement des débouchés commerciaux, cette évolution se fera dans un autre contexte, ce qui explique que nous assistions à la prolifération des accords bilatéraux.

M. A. El Maati (Maroc)

Quelles mesures l'OMC prendra-t-elle pour calmer l'inquiétude croissante suscitée dans le monde par la question de la sécurité alimentaire ? Des mesures destinées à garantir la sécurité alimentaire aux générations futures ont-elles été prévues, surtout dans la perspective des changements climatiques ?

M. M. Ben Henia (Tunisie)



Le groupe de réflexion à haut niveau chargé d'analyser l'avenir du commerce fondera-t-il ses discussions sur le programme d'action de Doha en faveur du développement ? Il est peu probable que les propositions qui en émaneront conviennent à tout le monde.

Mme U.-J. Lee (République de Corée)



La motivation des citoyens diminue et l'économie ralentit. Pour régler ce problème, nous devons instaurer des mécanismes assurant une répartition équitable et rationnelle des richesses créées par le commerce, ainsi qu'un système de protection sociale robuste et un secteur public efficace et dynamique. Il faudrait viser une expansion et un renforcement de l'ouverture commerciale tenant compte des impératifs sociaux.

M. M.S. Jonathan (Lesotho)



Pour que les entreprises se développent, il faut que les employeurs et leurs employés œuvrent de concert et que ces derniers puissent vivre de leur salaire. Il est à déplorer que nombre de ceux qui ont perdu leur emploi dans la crise ne bénéficiaient d'aucune protection sociale, alors même que des sommes considérables ont été englouties dans l'économie mondiale. Quelles mesures sont-elles prises pour combler le fossé qui se creuse, dans les pays en développement, entre les privilégiés et les défavorisés ?

M. F. Boden (Luxembourg)



Que fait l'OMC pour enrayer la contraction du secteur de la production et l'expansion du secteur non productif ? Pensez-vous que l'OMC devrait s'impliquer davantage dans les aspects commerciaux des difficultés que connaît le vingt-et-unième siècle, notamment les changements climatiques et le développement durable ?

M. R. León (Chili)



La crise mondiale que nous traversons actuellement est une crise liée au libéralisme régnant sur les marchés, qui accorde davantage d'importance à l'argent qu'à la composante humaine. Il faut que notre conception du développement évolue et mette davantage l'accent sur la dimension humaine que matérielle.

M. P. Murphy (Parlement européen)



Nous traversons actuellement une crise systémique profonde du capitalisme, révélée par l'effondrement des investissements dans le monde capitaliste développé. En Europe, tous les pays sont censés dégager des excédents commerciaux pour sortir de la crise. L'exportation seule ne mettra toutefois pas un terme à la crise. Il faut mener une politique propice à la croissance et proposer des solutions tournant le dos à la désastreuse politique d'austérité et prévoyant, si le secteur privé se refuse à investir, des investissements publics de grande envergure. Pour que le commerce joue son rôle de moteur de la

croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, il va falloir qu'il soit organisé de façon radicalement différente. Le commerce doit être le fruit de la solidarité et du développement et non servir de marchepied aux grandes entreprises des pays les plus affluents désireuses d'avoir accès aux ressources et aux marchés des pays moins développés.

M. J. Mulimba (Ouganda)

En matière de commerce et de développement, il est indispensable de réfléchir aux questions ayant une incidence sur la population, par exemple la sécurité alimentaire, qui constitue un défi pour l'économie mondiale. Les pays africains, confrontés à l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de Doha, se laissent persuader par les pays européens de signer des accords de partenariat économique. Toutefois, la discussion des règles ne doit pas faire l'impasse sur la morale et l'éthique. L'ouverture est aussi une question importante, notamment en ce qui concerne les fonds retirés aux pays en développement pour les injecter dans des institutions financières en Suisse.

M. A.H. Hossen (Maurice)



L'une de nos principales responsabilités de parlementaires consiste à définir les priorités de développement de nos sociétés respectives, ainsi que les attentes de nos administrés, pour veiller à ce que nos accords commerciaux protègent le bien-être de la population.

M. M. Roumer (Haïti)

Un milliard de personnes vivent dans la misère la plus abjecte. Il sera impossible de remédier à une telle situation en bricolant l'économie et en créant

une poignée d'emplois ici ou là. L'économie mondiale repose sur la spéculation, qui a pour conséquence d'enrichir les riches aux dépens des pauvres. La communauté internationale doit commencer à penser différemment et affronter unie cette problématique.

M. B. Madtoingue (Tchad)



L'Afrique sera-t-elle capable de sortir de la misère grâce au commerce, en particulier si les pays développés n'éliminent pas les restrictions commerciales telles que les barrières non tarifaires ? Comment l'OMC relèvera-t-elle les défis du vingt-et-unième siècle si elle ne fait pas preuve de respect pour le développement socioéconomique de l'Afrique et n'œuvre pas en faveur des outils (notamment un cadre juridique bien adapté) exigés par l'ouverture et la diversification de l'économie ?

M. J. Leichtfried (modérateur)



Je voudrais connaître votre avis concernant l'infléchissement de la politique menée par l'Union européenne depuis le Traité de Lisbonne. Le

Parlement européen s'efforce désormais d'inclure de nouvelles dimensions, notamment la dimension sociale et écologique, dans les accords commerciaux qui lui sont soumis pour approbation.

M. D. Kiyingi (Ouganda)

Le programme de Doha pour le développement doit arriver à bonne fin pour promouvoir le commerce. De surcroît, il convient d'aborder la question de la paix et de la sécurité, tout particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient, et la lutte contre le terrorisme et le renforcement de la sécurité exigeront de nouveaux investissements.

M. P.S. Mehta (intervenant)



Concernant la question de l'intégration, dans les accords commerciaux, de dimensions sortant du cadre strictement commercial, il est déjà arrivé que des conditions commerciales soient imposées dans un but protectionniste. Dans une très brève allocution prononcée en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'ancien Président cubain a dit qu'il était important, dans le cadre général, de ne pas oublier la composante humaine. Vingt ans plus tard, toutefois, aucun progrès n'a été accompli. Notre monde n'est pas moral : dans tous les pays, les riches et les puissants exploitent les pauvres et les faibles. Le cadre de l'OMC nous permet d'espérer créer des conditions d'échange plus équitables que les conditions actuelles.

Le groupe de réflexion ne fonde pas son travail sur le programme de Doha pour le développement. Il réfléchit à l'évolution future du commerce mondial. Des éléments ont déjà été mis en évidence, notamment le fait que l'éradication de la pauvreté

constitue l'un des grands objectifs de la libéralisation du commerce et qu'il faut que les populations aient le sentiment de bénéficier de cette évolution. La libéralisation des échanges fera forcément des vainqueurs et des perdants, et la perte éventuelle d'emplois dans le monde riche constitue un obstacle.

La progressivité des droits de douane peut pénaliser l'industrialisation, puisque les droits de douane augmentent au fur et à mesure de l'ajout de valeur aux marchandises dans la chaîne de production. Il faudra que cette question soit abordée pour rétablir l'équité du système.

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire et des changements climatiques, il faut impliquer davantage les organisations intergouvernementales actives dans ces secteurs. Il ne revient pas à l'OMC de garantir la sécurité alimentaire et le rôle de cette organisation se limite à contribuer à ce que se dégage à Genève un consensus que les parlementaires doivent ensuite défendre dans leur capitale.

Concernant la transparence des institutions financières, l'activité des banques suisses reste opaque, ce qui devra changer.

Mme S. Burrow (Intervenante)

Les conclusions du groupe de réflexion ne seront pas contraignantes. Notre avis reste soumis à votre approbation. Les gouvernements mondiaux décideront s'ils ont le courage de donner l'exemple de l'engagement en faveur d'un système commercial plus équitable.

La confiance est au cœur du problème. Pour construire un avenir durable à tous les échelons, nous devons cultiver la confiance. Il faut donc donner des garanties à la population, entre autres une protection sociale, un salaire minimum de

subsistance, ainsi que le droit à la négociation collective. Il faut que l'argent des contribuables soit redistribué aux populations. Dans un récent sondage, 66 pour cent des personnes interrogées ont estimé que la prochaine génération serait moins bien lotie qu'elles et 79 pour cent ont déclaré ne pas réussir à mettre un sou de côté. La grande majorité d'entre elles estimait que leur gouvernement se trompait de cap.

Le secteur informel, qui n'offre aucune sécurité et aucune perspective d'avenir, représente 40 pour cent du secteur de la production. La vague de privatisations qui a frappé de nombreux pays a privé beaucoup de personnes de l'espoir d'accéder à l'éducation et de préserver leur santé, et même les classes moyennes ont dû prendre des emprunts pour payer l'éducation de leurs enfants.

Notre société ne sait pas partager les richesses dignement.

Pour que la paix règne dans le monde, il faudra assurer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique. Nous devons nous engager dans la recherche de solutions et cesser d'attendre du commerce qu'il règle ces problèmes. Il faut que l'OMC prenne part aux discussions relatives au climat; pourquoi ne pourrait-elle pas servir de cadre à l'adoption d'accords relatifs à l'échange de carbone ?

La Grèce ne représente que 0,2 pour cent de l'économie mondiale mais les terribles mesures d'austérité qui y ont été instaurées ont mis le pays à feu et à sang. Nous devons adopter un ensemble cohérent et intelligent de politiques et mettre l'offre d'emplois de qualité au cœur de la reprise. Il nous faut instaurer un état de droit respecté par les citoyens, faute de quoi les problèmes perdureront et il ne sera pas possible de remédier à la crise de direction que nous connaissons.